

René Fourneau

Modularité et distributivité affaiblis dans les lattis

Commentationes Mathematicae Universitatis Carolinae, Vol. 23 (1982), No. 3, 607--612

Persistent URL: <http://dml.cz/dmlcz/106180>

Terms of use:

© Charles University in Prague, Faculty of Mathematics and Physics, 1982

Institute of Mathematics of the Academy of Sciences of the Czech Republic provides access to digitized documents strictly for personal use. Each copy of any part of this document must contain these *Terms of use*.



This paper has been digitized, optimized for electronic delivery and stamped with digital signature within the project *DML-CZ: The Czech Digital Mathematics Library* <http://project.dml.cz>

MODULARITÉ ET DISTRIBUTIVITÉ AFFAIBLIES DANS LES LATTIS
René FOURNEAU

Resumé: Nous étudions en détail la notion de distributivité affaiblie que nous avons introduite à propos d'un exemple concret voici quelque temps. Nous fournissons notamment un théorème de complétion pour de tels lattis.

Mots clefs: Faiblement modulaire, faiblement distributif, lattis des idéaux.

Classification: 06C05, 06D99, 06B10

1. M.-L. Dubreil-Jacotin, L. Lesieur et R. Croisot ont introduit la notion de lattis modulaire affaibli [1,4,p. 68]: un lattis $\mathcal{L} = \langle L; \wedge, \vee \rangle$ avec minimum 0 est modulaire affaibli si

$$[a \leq c \text{ et } b \wedge c \neq 0] \implies a \vee (b \wedge c) = (a \vee b) \wedge c.$$

Guidé par cette définition, nous avons introduit [2], la notion de lattis faiblement distributif.

Nous dirons qu'un lattis $\mathcal{L} = \langle L; \wedge, \vee \rangle$ doué d'un minimum 0 est faiblement distributif si

$$[b, c \in L \text{ et } b \wedge c \neq 0] \implies a \vee (b \wedge c) = (a \vee b) \wedge (a \vee c), a \in L.$$

Ces lattis ne semblent pas avoir été étudiés systématiquement jusqu'à présent. Nous avons rencontré un lattis faiblement distributif dans [2]. J. Varlet a prouvé par ailleurs

que le lattis des convexes d'un tournoi est faiblement distributif [5], et a demandé une étude complète des lattis faiblement distributifs [6; Problème 2.3, p. 12].

2. Tout lattis faiblement distributif est modulaire affaibli.

C' est évident.

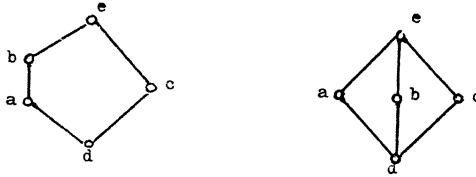
3. Pour un lattis \mathcal{L} avec minimum 0, les propositions suivantes sont équivalentes:

(a) \mathcal{L} est faiblement distributif

(b) tout filtre propre de \mathcal{L} est un lattis distributif

(c) tout filtre principal propre de \mathcal{L} est un lattis distributif

(d) \mathcal{L} n'admet aucun sous-lattis isomorphe à l'un des lattis suivants



où $d \neq 0$,

(e) les relations

$$a \vee c = b \vee c \text{ et } a \wedge c = b \wedge c \neq 0$$

impliquent $a = b$.

(a) \Rightarrow (b). Soit F un filtre propre de \mathcal{L} . Quels que

soient $a, b, c \in F$, $b \wedge c \in F$, donc $b \wedge c \neq 0$, et ainsi

$$a \vee (b \wedge c) = (a \vee b) \wedge (a \vee c).$$

(b) \implies (c). C'est banal.

(c) \implies (d). Il suffit d'appliquer le critère de distributivité de Birkhoff [3, theorem 1, p. 70] au filtre principal [d].

(d) \implies (e). Si a différait de b ,

$$\{a \wedge c, a, c, a \vee c, b \wedge c\}$$

constitueraient un sous-lattis de \mathcal{L} isomorphe à l'un des lattis décrits sous (d).

(e) \implies (a). Soient $y, z \in L$ tels que $y \wedge z \neq 0$. On a, pour tout $x \in L$,

$$x \vee (y \wedge z) = [x \vee (y \wedge z)] \vee (y \wedge z).$$

La condition (e) assure que $[y \wedge z]$ est distributif [1, Déf. 2, p. 75], donc

$$\begin{aligned} [x \vee (y \wedge z)] \vee [(y \wedge z)] &= [x \vee (y \wedge z) \vee y] \wedge [x \vee (y \wedge z) \vee z] \\ &= (x \vee y) \wedge (x \vee z). \end{aligned}$$

De là, \mathcal{L} est faiblement distributif.

4. Un lattis \mathcal{L} avec minimum 0 est faiblement distributif si et seulement s'il vérifie

$$[a \wedge c \neq 0 \text{ et } a \wedge b \neq 0] \implies a \wedge (b \vee c) = (a \wedge b) \vee (a \wedge c).$$

En effet, 3(d) assure que la condition précédente entraîne la distributivité affaiblie.

A l'inverse, si \mathcal{L} est faiblement distributif, soient a, b, c tels que $a \wedge c \neq 0$ et $a \wedge b \neq 0$. On a

$$\begin{aligned}
 (a \wedge b) \vee (a \wedge c) &= [(a \wedge b) \vee a] \wedge [(a \wedge b) \vee c] = a \wedge (a \vee c) \wedge (b \vee c) \\
 &= a \wedge (b \vee c).
 \end{aligned}$$

5. Tout sous-lattis d'un lattis faiblement distributif est faiblement distributif.

Si un sous-lattis de \mathcal{L} n'est pas faiblement distributif, il admet un filtre principal propre F non distributif; le filtre principal de \mathcal{L} engendré par le même élément que F n'est pas distributif non plus, donc \mathcal{L} n'est pas faiblement distributif.

6. Nous désignerons par $\mathcal{I}(\mathcal{L})$ le lattis des idéaux du lattis \mathcal{L} .

Le lattis $\mathcal{I}(\mathcal{L})$ est faiblement distributif si et seulement si \mathcal{L} est faiblement distributif.

La condition est nécessaire. De fait, \mathcal{L} est isomorphe au sous-lattis

$$\{x : x \in \mathcal{L}\}$$

de $\mathcal{I}(\mathcal{L})$ [1, coroll. 1, p. 156], donc à un lattis faiblement distributif vu 5. La condition est suffisante.

Soient A , des idéaux de \mathcal{L} tels que $A \cap C \neq \{0\}$ et $A \cap B \neq \{0\}$. D'après 4, il suffit d'établir la relation $A \cap (B \vee C) \subset (A \cap B) \vee (A \cap C)$. Choisissons $a \in A \cap (B \vee C)$. On a alors $a \leq b \vee c$ où $b \in B$ et $c \in C$. Soient b', c' tels que $b' \in (A \cap B) \setminus \{0\}$ et $c' \in (A \cap C) \setminus \{0\}$. Posons $a' = a \vee b' \vee c'$. On a alors

$$a' = a \vee b' \vee c' \leq (b \vee b') \vee (c \vee c'),$$

et vient, vu 4,

$$\begin{aligned}
 a \in a' &= (a \vee b' \vee c') \wedge [(b \vee b') \vee (c \vee c')] = \\
 &= [a' \wedge (b \vee b')] \vee [a' \wedge (c \vee c')] \in (A \cap B) \vee (A \cap C).
 \end{aligned}$$

is faiblement distributif est isomorphe à un
-lattis d'un lattis faiblement distributif complet.

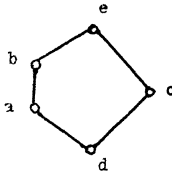
De fait, \mathcal{L} est isomorphe à un sous-lattis de $\mathcal{I}(\mathcal{L})$, ce dernier étant complet, puisque \mathcal{L} possède un minimum, et faiblement distributif.

8. Les lattis modulaires affaiblis jouissent de propriétés analogues aux précédentes. Citons sans preuve:

Pour un lattis \mathcal{L} avec minimum 0, les propositions suivantes sont équivalentes:

- (a) \mathcal{L} est modulaire affaibli,
- (b) tout filtre propre de \mathcal{L} est un lattis modulaire,
- (c) \mathcal{L} ne possède aucun sous-lattis isomorphe au lattis

suisvant



où $d \neq 0$

- (d) les relations

$$a \vee c = b \vee c, \quad a \wedge c = b \wedge c \neq 0, \quad a \leq b,$$

impliquent $a = b$.

9. Remerciements. Nous devons au referee la proposition 4 et la simplification de la preuve de 6 qui en résulte.

B i b l i o g r a p h i e

- [1] M.L. DUBREIL-JACOTIN, L. LESIEUR, R. CROISOT: Leçons sur la théorie des treillis, des structures ordonnées et des treillis géométriques, Gauthier-Villars, Paris, 1953.
- [2] R. FOURNEAU: Lattis de fermés convexes, Bull. Soc. Roy. Sc., Liège, 41(1972), 468-483.
- [3] G. GRÄTZER: Lattice theory, W.H. Freeman and Co., San Francisco, 1971.
- [4] G. SZASZ: Théorie des treillis (trad. Chambadal), Dunod, Paris, 1971.
- [5] J. VARLET: Some algebraic aspects of tournament theory, Colloquium Math. 33(1975), 189-199.
- [6] J. VARLET: Structures algébriques ordonnées, séminaires dirigés par F. Jongmans et J. Varlet, éd. ronéo-typée, Liège, 1975.

Institut Supérieur Industriel Liégeois 2, rue Armand Stévert
B-4000 Liège

Institut de Mathématique- Université de Liège, 15, avenue des
Tilleuls, B-4000 Liège - Belgique

(Oblatum 25.9. 1981)